



CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9
1618 Châtel-St-Denis

021 948 81 21
secretariat@cov.ch
www.cov.ch

PROCES-VERBAL DU 3 NOVEMBRE 2021 ASSEMBLEE DES DELEGUES

Date mercredi 3 novembre 2021, 18h30
Lieu CO de la Veveyse (COV), Univers@lle
Excusés selon la liste des présences annexée
Secrétaire Mme Sidonie Mory

1. Ouverture de la séance

M. le Président, François Genoud, ouvre la séance et salue les délégués présents pour cette assemblée. Il excuse Mme Carole Angéloz, inspectrice, Mme Carole Jaccoud, comptable, en arrêt maladie et M. Paul Konan, membre du comité d'école. Deux membres de la presse sont présents : M. Stéphane Sanchez de La Liberté et M. Jonas Ruffieux du Messager.

Le nombre de voix s'élève à 44, majorité absolue à 23 et les 9 communes sont représentées.

L'ordre du jour est modifié au point 6-7-8, le point b est rajouté : Rapport de la commission financière. M. Laurent Menoud est désigné comme rapporteur. La version corrigée des messages sera projetée ce soir.

Le procès-verbal est établi sous la forme semi-décisionnelle, facilitant la lecture.

2. Nomination des scrutateurs

M. Pascal Delessert et M. Jean-Claude Bongard.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 9 septembre 2021 est modifié au point 5 : M. Guillaume Savoy de la commune d'Attalens trouve important que l'étude de faisabilité soit discutée dans le cadre du Plan directeur régional (PDR). Les communes de la Basse-Veveyse ont discuté ensemble de cette thématique. Vous recevrez prochainement un courrier de leur part évoquant cette situation.

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

4. Assainissement et agrandissement des bâtiments Alpha – Gamma - Delta - point de situation

M. Stéphane Pauli, Président de la Commission de bâtisse (Combât)

Le bâtiment **Alpha** subit encore des retouches. Les enseignants sont très heureux d'avoir une cafétéria. Le bâtiment **Gamma** : à la fin de l'année, ce bâtiment va accueillir la bibliothèque, une salle de musique et le Service de l'orientation professionnelle.

Le bâtiment **Delta** : une troisième salle d'économie familiale a été aménagée durant l'été 2021. Le budget global est respecté.

5. Réflexions sur le futur du COV – agrandissement – point de situation

a. Présentation de l'étude réalisée par M. Page architecte pour les projets futurs du COV

Cette pré-étude est une demande conjointe de la Commune de Châtel-St-Denis et du Comité d'école. Elle leur a déjà été présentée. M. Frédéric Page, architecte, présente cinq variantes de transformation avec leurs avantages et leurs inconvénients. Il privilégie le scénario **5.5 Démolition complète du bâtiment** (piscine et gym) (PAD respecté) pour répondre aux besoins futurs du CO.

Ce bâtiment a 50 ans et des travaux importants doivent être réalisés, tout du moins sur la partie piscine. En effet, la solution idéale serait de rester sur le site et de consacrer le bâtiment actuel de la piscine à la création de salles de classe et d'une zone repas. La parcelle « acquise / promise » dernièrement pourrait accueillir une piscine avec 2 bassins qui devrait remplir tous les critères pour obtenir une subvention de 6 millions de francs maximum, une salle de sport double ou triple et un bâtiment pour les besoins du primaire de Châtel-St-Denis.

b. Discussions sur la poursuite des projets

Guillaume Savoy émet l'idée de construire un **deuxième cycle d'orientation** sur un autre site que celui de Châtel-St-Denis.

Charles Ducrot indique que le besoin en salles n'est pas assez conséquent pour songer **actuellement** à la création d'un 2^{ème} établissement secondaire. Il faut un minimum de 20 salles pour que l'Etat entre en matière.

Noémie Berthoud : **le PAD peut être revu et modifié** facilement et quelles seraient les chances de pouvoir y déroger afin de donner plus de potentiel constructible. Cette piste paraît compliquée. L'aboutissement pourrait se compter en mois, voire en années. Les besoins futurs du COV et de la commune de Châtel-St-Denis avec la piscine sont urgents. Il faudrait prendre contact avec le SeCA et engager un urbaniste.

M. Laurent Menoud relève que le groupe de travail en charge de ce projet n'est malheureusement pas représenté par une personne de la Basse Veveyse.

La Commune d'Attalens a demandé d'ajouter les éléments ci-dessous au procès-verbal (courriel du 23 décembre 2021) :

La commune d'Attalens demande que le périmètre d'étude ne concerne pas uniquement l'élaboration d'un projet sur la parcelle 448 RF, PAD 22 Es Crêts, en zone d'intérêt général à Châtel-St-Denis, mais d'étendre le périmètre d'étude au reste de la Veveyse. Il devrait plus particulièrement intégrer dans la réflexion le projet de piscine à Bossonnens, voire examiner la possibilité d'y créer un 2^{ème} site scolaire avec des salles de classe.

En effet, la Basse-Veveyse a connu un développement démographique important au cours des dernières années. Sur la base du nombre d'habitants, il serait intéressant d'y créer un 2^{ème} site. Ce serait notamment favorable sur le plan de la mobilité, car cela permettrait de diminuer les déplacements d'une partie des élèves.

Dans d'autres districts (Broye, Gruyère), dès lors qu'un site a compté plus de 800 élèves, des réflexions ont été menées et ont abouti à la création d'un 2^{ème} site. La présence d'un nombre élevé d'élèves sur le même site peut amener certains problèmes, en termes de délinquance notamment.

La commune d'Attalens relève également l'importance que les communes soient équitablement représentées dans le groupe de travail.

Nous souhaitons également que soient rajoutées les questions posées par M. Laurent Menoud lors de l'assemblée :

1. **PAD actuel et ses contraintes** : Laurent Menoud a demandé s'il est possible de le réviser pour les questions de hauteur. Il lui a été répondu par l'affirmative avec les incertitudes liées à une révision de PAD.
2. **Parcelles RF 3362 et 3362** attenantes au site (côte sud-ouest) appartenant à la commune de Châtel-St-Denis : Laurent Menoud a demandé si elles pouvaient faire partie des réflexions. Il lui a été répondu par l'affirmative, mais qu'il y a de la roche.

6. Nouveaux règlements des finances avec l'entrée en vigueur du plan comptable MCH2

a. Présentation

Les deux règlements ont été transmis par courriel aux délégués pour qu'ils puissent en prendre connaissance.

b. Rapport de la commission financière

La commission financière donne son préavis favorable.

c. Approbation

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

7. Nouveaux statuts de l'association avec l'entrée en vigueur du plan comptable MCH2

a. Présentation

Nous avons profité de cette modification du plan comptable MCH2 pour apporter d'autres changements aux statuts de l'association.

- M. Jérôme Jourdan, délégués de la commune de Bossonnens, propose d'adopter les statuts de l'association en laissant la limite d'endettement à 50 millions, dans l'attente du résultat d'une étude plus détaillée concernant le futur du COV.
- M. Laurent Menoud, délégué de la commune d'Attalens, souhaiterait que le nombre de représentants au sein du Comité d'école passe à 2 membres pour la Commune de Châtel-St-Denis à la place de 3 membres.

M. François Genoud rappelle la procédure : le règlement stipule que si la proposition du Comité d'école (limite d'endettement à 90 millions) est acceptée, nous adoptons les statuts. Si ce n'est pas le cas, nous passons la proposition de la commune de Bossonnens au vote. Idem pour la proposition de la commune d'Attalens.

b. Rapport de la commission financière

Concernant les éléments financiers, la commission financière note les changements conventionnels en lien avec la mise en place de MCH2. Elle note la modification de la limite d'endettement qui passait de 50 à 100 millions CHF dans le projet de révision des statuts initialement soumis aux communes ; le fait que le comité ait proposé finalement 90 millions CHF pose néanmoins la question de l'adéquation de ce montant face aux futurs investissements et le degré de précision des montants estimés (à ce stade plus ou moins 25 %).

La commission financière donne son préavis favorable, en relevant que la modification de la limite d'endettement aurait dû arriver une fois les montants estimés de façon plus précise.

c. Approbation

- Qui souhaite maintenir 3 membres au Comité d'école pour la Commune de Châtel-St-Denis ?

Pour	32
Contre	8
Abstentions	4

- Qui souhaite augmenter le seuil d'endettement de 50 à 90 millions de francs ?

Pour	8
Contre	33
Abstentions	3

- La proposition de la Commune de Bossonnens :
Qui souhaite maintenir le seuil d'endettement à 50 millions de francs ?

Pour	33
Contre	6
Abstentions	5

- Vote global sur l'ensemble des statuts

Pour	42
Contre	0
Abstentions	2

8. Budgets de fonctionnement et d'investissement 2022

a. Présentation

Les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été transmis par courriel aux délégués pour analyse.

b. Rapport de la commission financière

- **Budget de fonctionnement 2022**

La commission financière relève les points suivants :

0120.3000.00 : les frais de commission de bâtisse devraient être inclus dans les projets d'investissement.

0220.3010.00 : l'augmentation de l'effectif et des salaires du personnel administratif devra faire l'objet d'une réflexion de fond de la part du comité directeur pour la mise en place d'une organisation efficiente de l'administration et de la gestion du patrimoine (incluant les projets immobiliers).

La commission financière donne son préavis favorable.

Budget d'investissement 2022

La commune de Bossonnens fait la proposition de voter séparément les divers éléments du montant de CHF 600'000.00. Elle est d'avis qu'il faut procéder au désenchevêtrement et attendre l'étude détaillée avant d'accorder un crédit d'étude de CHF 600'000.00.

Message 1 : crédit d'investissement de CHF 100'000 pour l'acquisition de 92 MacBook Air pour les enseignants

Rapport de la Commission financière

La commission financière demande de veiller à ce que les prochains changements d'ordinateurs soient inclus et financés lors de la mise en place des MITIC sous gestion de la DICS. Elle donne son préavis favorable.

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

Message 2 : crédit d'investissement de CHF 570'000 pour l'assainissement de la toiture du bâtiment Beta / Univers@lle

Rapport de la Commission financière

La commission financière note l'absence de convention entre le COV et la commune de Châtel-St-Denis concernant la répartition des charges d'investissement. Vu que le désenchevêtrement n'a pas été finalisé, il reste une incertitude sur la clé de répartition. Elle donne son préavis favorable, en demandant que la répartition des charges soit finalisée avec la commune de Châtel-St-Denis avant le démarrage des travaux.

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

Message 3 crédit 600'000.00

L'idée est d'avancer dans nos démarches. Nous allons commencer par le désenchevêtrement et ensuite nous poursuivrons. M. Le Président s'engage à solliciter l'Assemblée des délégués, comme pour le pacte d'emption. Nous aurons besoin de l'aval des délégués pour les diverses étapes. Il relève qu'un travail conséquent a été fait depuis juillet 2021.

Rapport de la Commission financière

Elle fait part de ses commentaires sur les différentes rubriques du plan de financement :

- Études préliminaires CHF 50'000.00 : OK
- Crédit d'étude vers le concours d'architecture CHF 380'000.00 : ce montant doit servir à l'organisation du concours (jusqu'à la phase 31 - SIA) et à choisir un lauréat
- Accompagnement pour le désenchevêtrement CHF 60'000.00 : il est effectivement important d'être accompagné par un professionnel pour ce travail ; à relever que cela doit être réalisé en priorité, avant le démarrage de l'avant-projet
- Frais de notaire CHF 50'000.00 : OK
- Divers et imprévus : CHF 60'000.00, soit 10% du crédit : OK
- La commission financière relève que le comité directeur devra revenir vers les délégués pour les phases 31 (avant-projet) et suivantes.

Elle donne son préavis favorable, en demandant que le programme des locaux soit affiné au plus près des besoins afin que les communes puissent supporter l'investissement et les frais d'exploitation.

M. Daniel Maillard, délégué de la commune de Châtel-St-Denis, précise que la piscine doit toujours être assainie et que la commune est prête à débiter dans ce sens mais qu'elle a accepté d'attendre un peu mais pas indéfiniment.

Le principe de voter en bloc le crédit de CHF 600'000.00 est soumis au vote :

Pour	32
Contre	4
Abstentions	8

c. Approbation

- Budget de fonctionnement 2022

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

- Budget d'investissement 2022

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

9. Rentrée scolaire 2021-2022

M. Pierre Deschenaux, directeur du COV, fait un point de situation en chiffres sur la rentrée scolaire 2021 – 2022 :

- 785 élèves physiques
- 835 élèves légaux (en effet, 1 élève au bénéfice de mesures d'aide renforcée compte pour 3 élèves)
- 39 classes
- 12 nouveaux enseignants + 4 enseignantes spécialisées

Les tests répétitifs salivaires de détection de la COVID 19 ont été faits tous les lundis matin au COV. Ces tests seront prolongés jusqu'au 19 novembre 2021. 10 élèves se sont révélés positifs.

M. Deschenaux tient à relever une ambiance chaleureuse et enthousiaste ; les enseignants ont pris possession des nouveaux locaux (salles des maîtres, cafétéria). Il tient à remercier toutes les communes pour leur soutien et pour les votes de ce soir.

10. Divers

M. Stéphane Simonet, représentant des enseignants : la rentrée scolaire a été très agréable. Les enseignants sont contents de disposer des nouveaux locaux. Les locaux sont importants car il n'est pas adapté de parler dans les corridors avec des élèves en difficulté.

L'inauguration des bâtiments aura lieu en juin 2022. Le théâtre et le chœur du COV sont réunis pour présenter le spectacle « Comme il vous plaira ». Celui-ci sera présenté dans un premier temps aux élèves du COV et au public les 3-4-5 et 10-11-12 juin 2022.

Mme Maude Cardinaux, présidente Conseil des parents du COV, annonce une conférence sur le sommeil qui aura lieu en janvier 2022.

M. le Président remercie les délégués pour leur participation et les échanges de ce soir. Il remercie le directeur et l'administrateur et demande de transmettre ses remerciements aux enseignants ainsi qu'à tout le personnel administratif et technique du COV.

Fin de la séance : 21h00

Le Président :



François Genoud

La Secrétaire :




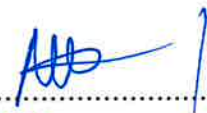










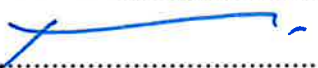


Sidonie Mory



CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9
1618 Châtel-St-Denis
021 948 81 21
secretariat@cov.ch
www.cov.ch

Assemblée des délégués du 3 novembre 2021

Membres du Comité d'école	Signature
Genoud François, Président de l'Association, Préfet	
Deschenaux Pierre, Directeur du CO	
Allaman Jérôme, Châtel-St-Denis	
Buchs Gérard, Saint-Martin	
Cardinaux Maude, Bouloz	
Deillon Frédéric, Grattavache	
Droux Raphaël, Semsales	
Konan Paul, Remaufens	excusé
Maillard Daniel, Châtel-St-Denis	
Michellod Savio, Granges	
Pires Mendes Marcos, Bossonnens	
Preisig Rahel, Attalens	
Simonet Stéphane, Représentant des maîtres du CO	
Tille Nicole, Châtel-St-Denis	
<hr/>	
Angéloz Carole, Inspectrice des écoles du CO	excusée
Berthoud Eric, Administrateur du CO	
Jaccoud Carole, comptable	excusée
Mory Sidonie, secrétaire	
Pauli Stéphane, Président de la Commission de bâtisse	

Liste des délégués

Attalens

Signature

Alibert Philippe

Besse Roland

Gauderon Renaud

Jolivet Françoise

Menoud Laurent

Perroud Pierre-Alain

Savoy Eliot

Savoy Guillaume

.....
Besse
.....

.....
LJ
.....

.....
Guillaume Savoy
.....

Bossonnens

Signature

Cordey Carole

Fischetti Bruno

Jourdan Jérôme

Menoud Anne-Lyse

.....
Cordey
.....

.....
Jourdan
.....

Châtel-St-Denis

Signature

Bavaud Thierry

Ducrot Charles

Figini Daniel

Honegger Chantal

Mesot Roland

Pilloud François

.....
François
.....

.....
Exclusie
.....

.....
h. Mesot
.....

Granges**Signature**

Castelberg Kimberly

Varone Christine

exc.
Varone**Le Flon****Signature**

Bongard Jean-Claude

Cardinaux Christian

Dougoud Claudia

Bongard**Remaufens****Signature**

Déglise Grégory

Dorthe Stéphane

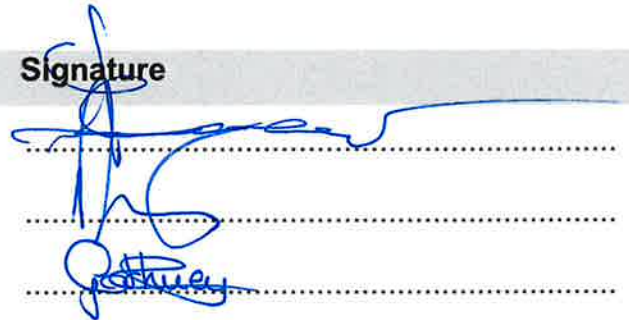
Herrera Patricio

excuse
S. Dorthe**St-Martin****Signature**

Borer Cédric

Delessert Pascal

Gothuey Sandra

Borer**Semsaes****Signature**

Berthoud Noémie

~~Monnard Aloïne~~Berthoud**La Verrerie****Signature**

Delafontaine Pascale

Fahrni Marc

Yannick Kilchenmann

Delafontaine
excuse et